

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2704 - MARDI 6 SEPTEMBRE 2016

ÉDUCATION

La rentrée scolaire perturbée à Kinshasa



Alors que la veille de nombreux parents s'activaient pour réunir les fournitures scolaires requises pour garantir à leur progéniture une rentrée des classes sans en-

combre, l'UDPS et ses alliés sont montés au créneau pour appeler à une « journée sans école » le 5 septembre. Leur motivation était d'ordre social et procédait de la

volonté « d'attirer l'attention de l'opinion sur les maux qui rongent le système éducatif en RDC ». Dans l'opinion, l'initiative n'a pas eu de répondant auprès de l'As-

sociation des parents des écoles protestantes et du Syndicat des enseignants du Congo qui ont dénoncé une instrumentalisation de la rentrée scolaire à des fins poli-

tiques. Par crainte de représailles et dans un contexte délétère où tout peut arriver, de nombreux parents ont préféré garder leurs enfants à la maison. [Page 13](#)

VIE DES PARTIS

Bertrand Ewanga et Claudel Lubaya éjectés de l'UNC

Il est reproché à l'ancien secrétaire général et au premier secrétaire général adjoint chargé de l'organisation, implantation et suivi des fédérations de l'Union pour la nation congolaise (UNC), entre autres, leurs prises de position et déclarations contraires à la ligne politique du parti. Depuis l'ouverture du dialogue, il appert que ces deux personnalités s'illustrent par des propos de nature à entraver la bonne marche du parti

et à gêner sa cohésion interne. C'est ce qui ressort du communiqué de l'UNC ayant sanctionné la réunion de son bureau politique tenue le 3 septembre sous la présidence de Vital Kamerhe. Au cours de cette réunion, le directoire du parti a fait le constat de l'auto-exclusion de ces deux personnalités du parti en s'appuyant sur leur attitude qu'il considère comme une « démission volontaire ». [Page 12](#)



Jean Bertrand Ewanga



Claudel Lubaya

LUTTE CONTRE LA FIÈVRE JAUNE

Renforcement de la mobilisation sociale pour la cible non vaccinée

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un faible taux de couverture vaccinale a été enregistré dans la ville-province de Kinshasa, précisément dans la zone sanitaire de Masina 1 dans les derniers jours de la campagne préventive contre la fièvre jaune. Suite à cela, les équipes de mobilisation sociale de l'OMS ont décidé de donner un nouveau coup d'accélérateur aux activités de sensibilisation. Pour renforcer la qualité des interven-

tions en perspective d'une campagne préventive couvrant une large population, l'utilisation rationnelle des canaux de communication dans les lieux de rassemblement public pour s'assurer une bonne séance de vaccination est dorénavant recommandée. Les caravanes de sensibilisation animées par des personnes influentes du milieu accompagnées d'équipes mobiles de vaccination seront tout aussi d'un apport important. [Page 13](#)

CAN 2017

La RDC écrase la RCA et composte son ticket

C'est dans un stade des Martyrs de Kinshasa rempli comme un œuf, pour cette rencontre programmée en nocturne, que les Léopards de la RDC ont obtenu leur qualification au terme d'une rencontre âprement disputée. Quatre buts à un en faveur des fauves congolais. Tel est le score ayant sanctionné ce match alors que, dans l'autre affiche du groupe, l'Angola a été tenu en échec par Madagascar à Luanda par un but partout. [Page 14](#)

ÉDITORIAL

Enfin !

Plus les jours passent plus les erreurs commises par les grandes puissances ici et là ces dernières années démontrent leur nocivité pour la communauté mondiale dans son ensemble. D'où la question suivante qui apparaît primordiale pour la suite des événements et à laquelle, hélas, personne ne peut aujourd'hui répondre : ces mêmes puissances vont-elles enfin cesser d'intervenir dans le plus grand désordre hors de leurs frontières sans jamais assumer les responsabilités qui en découlent ?

Ce qui se passe au Levant et plus encore en Libye ou dans le Sahel prouve de façon accablante où mènent les erreurs de jugement, d'analyse, de prospective que génèrent la richesse extrême, la surcapacité militaire, le sentiment d'impunité. Toutes proportions gardées et parce que nous ne sommes apparemment pas encore sur le point de glisser dans un conflit mondial, les « Grands » se conduisent aujourd'hui comme le fit l'Allemagne dans la première moitié du siècle précédent et l'Union Soviétique dans la deuxième moitié de ce même siècle. Ils croient naïvement que les moyens démesurés qu'ils détiennent leur permettent d'agir à leur guise dans les zones de conflit. Et, ce faisant, ils creusent un fossé dans lequel ils s'enfonceront inexorablement à terme plus ou moins rapproché.

La signature par la Chine et les Etats-Unis, le week-end dernier, de l'accord passé entre les nations lors de la dernière Conférence sur le climat, la COP 21 de Paris, semble indiquer cependant que quelque chose bouge enfin sur le terrain de la puissance. Signé par deux pays qui contribuent pour plus de 40 % à la dégradation de l'atmosphère de la planète sur laquelle nous vivons en raison des gaz à effet de serre que produit leur suractivité industrielle, cet accord traduit une prise de conscience dont pourraient sortir à plus ou moins brève échéance de grandes avancées. Elle prouve, du même coup, que l'espoir reste encore permis en dépit des apparences.

Est-il absurde d'imaginer dans un tel contexte que ce qui se passe aujourd'hui dans le domaine de l'écologie, de la protection de l'environnement, de la sauvegarde de la nature se passe demain sur le champ de plus en plus instable des relations internationales ? Et si oui n'incombe-t-il pas au Tiers-Monde de le dire maintenant à haute et intelligible voix sur la scène internationale ?

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Elvis Okombi plaide pour une mouvance présidentielle forte et unie

À la faveur d'une conférence de presse ayant marqué la rentrée politique de l'année en cours de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), le coordonnateur de ce parti politique du centre, le ministre Digne Girel Tsalissan Okombi a plaidé, le 4 août à Brazzaville, pour une mouvance présidentielle forte et unie, dans la perspective, a-t-il dit, des élections législatives de 2017.

Placée sur le thème : « vers une nouvelle mouvance présidentielle plus cohérente, plus jeune, plus dynamique et plus disciplinée pour Denis Sassou N'Gusso », cette conférence de presse a constitué une occasion

élections législatives pour permettre au président Denis Sassou N'Gusso d'avoir l'esprit tranquille et la certitude d'une adhésion massive des Congolais à son programme de gouvernement », a déclaré le confé-



Digne Elvis Okombi

pour l'orateur de lancer un appel à toutes les forces politiques acquises au chef de l'Etat, de créer les conditions de lui offrir une majorité confortable au niveau des deux chambres du Parlement.

« La nouvelle Constitution a renforcé considérablement les pouvoirs du Parlement. Il nous est impérieux de faire dans l'action plutôt que dans la réaction si nous voulons garantir au président de la République une majorité certaine au niveau des deux chambres du Parlement. Nous avons besoin d'anticiper sur les prochaines

renchéri. Ainsi, a-t-il renchéri, plusieurs questions taraudent les esprits en vue d'atteindre cet objectif, à savoir : comment doit-on nous organiser ? Devrions-nous aller, chacun selon sa voie, ou faut-il que l'on rassemble nos forces pour une démarche commune ? L'ancienne majorité doit-elle céder la place à une nouvelle mouvance plus élargie, enrichie des forces nouvelles ?

Le conférencier a indiqué que son parti politique est porteur du projet ou de l'initiative. Cependant, la mise en œuvre, a-t-il dit, est l'affaire de toutes les

forces politiques qui se réclament du président Denis Sassou N'Gusso. « La nouveauté pour cette mouvance ne saurait se limiter au nombre des formations anciennes et nouvelles qui la composeront demain, mais à sa capacité à traduire fidèlement dans la vie de nos concitoyens les engagements pris par le chef de l'Etat », a-t-il rappelé.

Le premier engagement, a-t-il dit, est relatif à la rupture prônée par le chef de l'Etat. « Cette rupture proposée est déjà en marche. Elle nous impose de nous regarder dans le miroir et de nous résoudre à identifier ce qui a été nos faiblesses autrefois pour pouvoir efficacement les corriger maintenant », a indiqué le conférencier.

Digne Elvis Okombi a confirmé l'appartenance de sa formation politique au Centre, tout en relevant que les forces politiques qui se sont engagées pour l'évolution des institutions républicaines inscrivent leur action dans la droite ligne tracée par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso. L'UMP, a-t-il dit, fait partie de celles-ci. « Si le président de la République a nommé un Premier ministre, un homme acquis, à l'origine à l'opposition, il nous a adressé un message fort sur sa volonté de rassembler autour de lui toutes les intelligences, sans distinction aucune, susceptibles de l'accompagner dans l'œuvre du développement du Congo. Nous, ses collaborateurs, avons la mission de créer une mouvance présidentielle qui intègre tous les éléments nouveaux du contexte actuel, celui de la rupture avec tous les anciens clichés. Il est question de bousculer les codes », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maoukani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le chef de l'Etat réorganise son cabinet

Un décret du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, publié, le 20 août dernier, dont notre rédaction a reçu copie, organise et définit les attributions du cabinet présidentiel.

Dans l'article premier de ce texte qui en comporte quarante-six au total, on note que : « *Le cabinet du président de la République est un organe de*

conception, d'études, d'analyses, de supervision et d'impulsion de la vie de l'Etat et de la Nation dans les domaines politique, économique, social et culturel, conformément aux prérogatives constitutionnelles du chef de l'Etat ».

Si le directeur du cabinet du président de la République garde le titre de ministre

d'Etat, le nouveau décret apporte des innovations dans l'ossature de celui-ci, avec notamment la disparition de la Maison militaire au profit de l'Etat-major particulier du président de la République. Ou encore de l'apparition des fonctions de ministres chargés de mission, des assistants principaux, de cellules permanentes. Autre nouveauté, le poste de Porte-parole de

la présidence de la République, chargé de : « *répondre aux médias en lieu et place du président de la République, sur des questions bien circonscrites, à l'intention de l'opinion nationale et internationale* », ou encore de : « *rendre compte des activités du président de la République et de son cabinet* ». Sont reconduites, les fonctions habituelles comme le secrétariat général de la présidence de la République, le secrétariat général du gouvernement, le secrétariat général du Conseil national de

sécurité, l'inspection générale d'Etat et aussi les conseillers spéciaux. Appelés à disparaître sans doute, le comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, ainsi que le comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national 2015 « *accomplissent leurs missions respectives jusqu'à la mise en place effective du conseil national du dialogue* » note le décret présidentiel dans ses dispositions « *diverses, finales et transitoires* ».

Gankama N'Siah

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

Décret n° 2016-238 du 20 août 2016
portent attributions et organisation du cabinet
du président de la République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution,

DECRETE :

TITRE I : DES ATTRIBUTIONS

Article premier : Le cabinet du président de la République est un organe de conception, d'études, d'analyses, de supervision et d'impulsion de la vie de l'Etat et de la Nation dans les domaines politique, économique, social et culturel, conformément aux prérogatives constitutionnelles du chef de l'Etat.

Article 2 : Le cabinet du président de la République est chargé, notamment, de :

- préparer les décisions du président de la République par la mise à disposition d'une information régulière et complète sur l'action du gouvernement et sur la situation du pays ;
- veiller à l'application des décisions prises par le président de la République ;
- suivre la mise en œuvre des différentes orientations données par le président de la République au gouvernement ;
- assurer la liaison entre le président de la République et les institutions de la République ;
- suivre, pour le compte du président de la République, l'activité gouvernementale ;
- suivre l'activité parlementaire ;
- centraliser l'information et la documentation préliminaire nécessaire à la communication du président de la République ;
- organiser l'agenda, les audiences et les voyages du président de la République, ainsi que ses contacts avec la nation et les partenaires étrangers ;

- élaborer de manière périodique des notes de conjoncture sur la conduite des affaires de l'Etat ;

- proposer au président de la République, après enquêtes administratives, recherches et analyses, toute mesure nécessaire au bon fonctionnement de l'Etat et à la bonne vie de la nation.

TITRE II : DE L'ORGANISATION

CHAPITRE I : DU MINISTRE D'ETAT, DIRECTEUR DU CABINET
DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Article 3 : Le cabinet du président de la République est dirigé et animé par un ministre d'Etat, directeur de cabinet, nommé par décret du président de la République.

Article 4 : Le ministre d'Etat, directeur du cabinet du président de la République assiste le président de la République dans l'accomplissement de sa mission.

A ce titre, il est chargé, notamment, de :

- orienter et coordonner l'ensemble des administrations et services de la présidence de la République, et de toutes les structures créées auprès du président de la République ;
- coordonner le travail des conseillers du président de la République ;
- veiller à l'exécution des instructions et des directives qu'il reçoit du président de la République, celles relatives notamment à la mise en œuvre de son projet de société et aux programmes qui en découlent ;
- assister aux réunions du conseil des ministres avec voix consultative ;
- centraliser les dossiers que lui adresse le président de la République et veille à l'exécution des instructions données ;
- contrôler la régularité des actes de toute nature soumis à la signature du président de la République ;
- suivre les relations du président de la République avec le gouvernement et toutes les institutions de la République ; avec les partis politiques, les syndicats et les associations de la société civile dont il reçoit les représentants au nom du président de la République ;
- assurer la préparation et la gestion de la correspondance présidentielle.

Article 5 : Le ministre d'Etat, directeur du cabinet du président de la République est l'ordonnateur du budget de la présidence de la République.

CHAPITRE II : DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PRESIDENCE
DE LA REPUBLIQUE

Article 9 : Placé sous l'autorité du ministre d'Etat, directeur du cabinet du président de la République, le secrétariat général de la présidence de la République est dirigé et animé par un secrétaire général nommé par décret.

Le secrétaire général de la présidence de la République a rang et prérogatives de ministre.

Article 10 : Le secrétaire général de la présidence de la République est chargé de la gestion administrative, financière et matérielle du cabinet du président de la République.

A ce titre, il définit et applique le plan des ressources humaines, gère le budget et le matériel, suit et contrôle l'activité des administrations et services techniques.

Le secrétaire général de la présidence de la République dirige et anime le comité de suivi et d'évaluation des politiques et programmes publics.

En cas d'absence du ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, il assure son intérim.

Article 11 : Le secrétariat général de la présidence de la République comprend les services ci-après :

- la direction générale des services de santé de la présidence de la République ;
- la direction de l'administration et des ressources humaines ;
- la direction des finances et du matériel ;
- la direction du domaine présidentiel ;
- la direction des études et de la planification de la présidence de la République ;
- la direction du parc national du matériel automobile ;
- la direction du courrier ;
- la direction du palais des congrès.

Article 12 : L'organisation du secrétariat général de la présidence de la République est fixée par des textes spécifiques.

Le chef de l'état-major particulier du président de la République est le conseiller à la défense du président de la République. Il est membre de droit du comité de défense.

Article 17 : Le chef de l'état-major particulier du président de la République est nommé par décret. Il a rang et prérogatives de ministre.

Article 18 : Les attributions et l'organisation de l'état-major particulier du président de la République sont fixées par des textes spécifiques.

CHAPITRE V : DES MINISTRES CHARGES DE MISSION AUPRES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Article 19 : Les ministres chargés de mission auprès du président de la République sont placés sous l'autorité du président de la République, et peuvent, sur ses instructions, recevoir des directives du ministre d'Etat, directeur de cabinet.

Article 20 : Les attributions des ministres chargés de mission auprès du président de la République sont fixées par des textes spécifiques.

Article 21 : Les ministres chargés de mission auprès du président de la République sont nommés par décret. Ils ont rang et prérogatives de ministre.

CHAPITRE VI : DES HAUTS-COMMISSAIRES

Article 22 : Les hauts-commissaires accomplissent des missions spécifiques, sur instruction du président de la République.

Article 23 : Les hauts-commissaires sont nommés par décret. Ils ont rang et prérogatives de ministre délégué.

CHAPITRE VII : LE SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE

Article 24 : Le secrétariat général du conseil national de sécurité assure la permanence du conseil national de sécurité

Il est dirigé et animé par un secrétaire général nommé par décret.

Article 25 : Les attributions et l'organisation du secrétariat général du conseil national de sécurité sont fixées par des textes spécifiques.

CHAPITRE VIII : DE L'INSPECTION GENERALE D'ETAT

Article 26 : L'inspection générale d'Etat est un corps commun d'audit et de contrôle placé sous l'autorité du président de la République.

L'inspection générale d'Etat est dirigée et animée par un inspecteur général d'Etat dénommé contrôleur général d'Etat.

Le contrôleur général d'Etat est nommé par décret.

Article 27 : Les attributions et l'organisation de l'inspection générale d'Etat sont fixées par des textes spécifiques.

CHAPITRE IX : DES CONSEILLERS SPECIAUX DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Article 28 : Les conseillers spéciaux sont placés sous l'autorité du président de la République, et peuvent, sur ses instructions, recevoir des directives du ministre d'Etat, directeur de cabinet.

Les conseillers spéciaux, hormis ceux qui sont des chefs de départements techniques, formulent des analyses et avis sur des dossiers qui leur sont soumis, ou sur des affaires de leur initiative propre.

Article 29 : Les conseillers spéciaux du président de la République sont nommés par décret.

CHAPITRE X: DES CONSEILLERS, DES AMBASSADEURS ITINERANTS, DES CHARGES DE MISSION, DES ASSISTANTS PRINCIPAUX, DES ASSISTANTS, DES ATTACHES, DES CHARGES D'ETUDES, DES SECRETAIRES ET DES CONSULTANTS.

Article 30 : Les conseillers sont chargés notamment de :

- traiter, pour le président de la République, toutes les questions qui leur sont soumises ou à soumettre au Président de la République :

Article 41 : Par délégation du président de la République, la structuration, les missions des départements ainsi que les modalités de nomination des assistants principaux, des assistants, des attachés, des chargés d'études, des secrétaires et des consultants sont fixées par arrêté du ministre d'Etat, directeur du cabinet du président de la République.

Article 42 : La présidence de la République dispose d'un porte-parole nommé par décret du président de la République. Il a rang et prérogatives de conseiller du président de la République.

Le porte-parole de la présidence de la République a pour missions de :

- répondre aux médias en lieu et place du président de la République, sur des questions bien circonscrites, à l'intention de l'opinion nationale et internationale ;
- rendre compte des activités du président de la République et de son cabinet.

CHAPITRE XI : DES ADMINISTRATIONS ET DES SERVICES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Article 43 : L'organisation et les attributions des administrations et des services rattachés au cabinet du président de la République sont fixées par des textes spécifiques.

TITRE III : DISPOSITIONS DIVERSES, TRANSITOIRES ET FINALES

Article 44 : Le ministre d'Etat, directeur du cabinet du président de la République, le secrétaire général de la présidence de la République, le secrétaire général du gouvernement, le chef de l'état-major particulier du président de la République, les ministres chargés de mission auprès du président de la République, les hauts commissaires, le secrétaire général du conseil national de sécurité, le contrôleur général d'Etat, les conseillers spéciaux, les conseillers, les ambassadeurs itinérants, les chargés de mission, les directeurs, les assistants principaux, les assistants, les attachés, les chefs de service et les autres collaborateurs perçoivent une indemnité fixée par les textes en vigueur.

Article 45 : Le comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo ainsi que le comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national 2015 accomplissent leurs missions respectives jusqu'à la mise en place effective du conseil national du dialogue.

Article 46 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo. /-

2016-238

Fait à Brazzaville, le 20 août 2016

Denis SASSOU-N'GUESSO. /-

EUCALYPTUS FIBRE CONGO SA « E.F.C. »

Société Anonyme « SOCIETE EN LIQUIDATION »
Au capital de 14.000.000.000 de Francs CFA

Siège social : Avenue Benoît Loembet, Zone Industrielle KM4, B.P. 682, Pointe-Noire ;
Immatriculation au RCCM : RCCM : CG PNR 2008 B 408

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale à Caractère Mixte en date du 22 juillet 2016, l'Actionnaire Unique a décidé la dissolution anticipée et sa mise en liquidation à compter du 22 juillet 2016 suite à la résiliation du bail emphytéotique conclu avec le Gouvernement de la République du Congo.

L'assemblée a nommé les personnes ci-après en qualités de liquidateurs :

1 : Monsieur Jun TIAN, de nationalité chinoise, né le 10 août 1974, à Hunan en Chine ;

2 : Monsieur Maurice GOMA, de nationalité, né le 22

septembre 1958, à Sibiti République du Congo ;

3 : Monsieur DIAMESSO Tudiengle, de nationalité congolaise, né le 18 décembre 1960, à Mbanza-Ngungu RDC ;

Tous demeurant à Pointe-Noire, l'Assemblée leurs a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de liquidation est fixé sur l'Avenue Benoît Loembet, Zone Industrielle KM4, B.P. 682, Pointe-Noire, République du Congo.

C'est à cette adresse que les correspondances

devront être envoyées et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

les créanciers sont invités à déposer leurs dossiers de créances, pendant la période allant du 02 Août au 1er Octobre 2016. Dépasser cette date, le comité de liquidation se réserve le droit de ne pas considérer la créance.

Mention en est faite au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis

CARTE AIRTEL MONEY

Désormais vos transactions de paiement mobile en 9 secondes



Dans le souci de simplifier au quotidien le mode de paiement via Téléphone mobile, la société Airtel a trouvé une autre solution innovante qui est simple, rapide et sécurisée. Il s'agit de la Carte Airtel Money.

Disponible dans tous les points de vente Airtel, en format carte bancaire et sticker, ce nouveau produit a été officiellement lancé, le 1er septembre à Brazzaville, en présence du ministre des Postes et Télécommunications, Léon Juste Ibombo.

« Il y a à peine cinq ans, le paiement par téléphone portable venait révolutionner notre industrie de télécom au Congo, au travers de la décision de la Banque centrale permettant à la société Airtel et BGFI de mettre à la disposition des Congolais un service innovant », a rappelé le directeur général d'Airtel, Gérard Lokossou.

Avant de rassurer le ministre : « Je me souviens lors de notre première rencontre, vous nous avez dit qu'il était important pour nous d'innover pour le bonheur de la population, à travers la qualité des services que nous proposons. Nous vous avons pris au mot. Depuis à peu près un an, nous sommes en train de nous battre en vue d'atteindre nos objectifs à savoir la proximité, l'innovation et l'émergence ».

Expliquant pour sa part, l'intérêt pour les abonnés Airtel de s'en procurer, le

Directeur Marketing, Serge D'Oliveira a souligné que « Grâce à la carte Airtel Money, vous pourrez aisément aller dans un supermarché, une boutique ou auprès de nos partenaires Airtel money, effectuer un paiement à partir d'un simple geste en 9 secondes. Il suffit de rapprocher la carte ou le sticker du terminal de paiement électronique, puis de valider votre paiement en insérant votre code pin. La carte et le sticker Airtel Money sont disponibles dans toutes les agences Airtel et aussi chez nos partenaires Airtel Money. Aussi petite qu'une carte bancaire, ce support est une extension de votre compte Airtel money. » Nos équipes commerciales se chargeront de faire la configuration de votre carte ou sticker Airtel Money une fois dans nos locaux.

Rappelons qu'au cours des années, plusieurs services additionnels innovants ont fait le bonheur des abonnés Airtel. On note parmi ceux-ci, la connexion des comptes bancaire au compte Airtel Money, pour les clients de la BGFI. Au nombre des solutions innovantes visant à satisfaire ses abonnés il y a aussi NDEKO, un service de prêt d'argent instantané, le transfert d'argent vers l'international, le réabonnement sur Canal+ et le paiement dans les stations Total via Airtel Money.



GABON

Ban Ki-moon appelle à la fin immédiate de tous les actes de violences

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a demandé au président gabonais et à Jean Ping, candidat à la présidence du parti Démocratie nouvelle, de faire le nécessaire afin de mettre fin aux violences qui ont suivi la réélection contestée d'Ali Bongo Ondimba à la magistrature suprême de ce pays.

Ban Ki-moon s'exprimait lors d'un entretien par téléphone avec le chef de l'Etat gabonais. Un appel qu'il a réitéré dans une note envoyée le même jour et dans laquelle il a déploré « la perte de vies humaines qui a eu lieu au cours des manifestations suivant l'élection présidentielle » du 27 août. Le secrétaire général a exprimé sa préoccupation au sujet « des messages inflammatoires » qui continuent d'être diffusés et a appelé à la « fin immédiate de tous les actes de violence dans le pays ». Il a insisté sur la nécessité pour le gouvernement de faire preuve de retenue et exhorté Jean Ping à émettre un message clair à ses partisans en leur demandant de s'abstenir de tout acte de violence dans l'intérêt du pays et de l'unité nationale. Le chef de l'ONU a souligné l'importance d'employer des moyens exclusivement pacifiques et légaux pour demander recours dans tout litige relatif à l'issue de l'élection présidentielle. Il a demandé à son représentant spécial pour l'Afrique centrale, Abdoulaye Bathily, de « continuer à travailler avec les parties en vue de désamorcer les tensions ».

Nestor N'Gampoula

MALI

Barkhane appuie les FAMA

Le Détachement de liaison et d'appui opérationnel 4 (DLAO 4) de Tombouctou a dispensé une instruction aux Forces armées maliennes (FAMA). L'instruction était consacrée à la maîtrise du maniement de l'armement léger, à la sécurité et au tir de combat, à l'établissement des liens indispensables au bon déroulement des opérations communes futures. Ensuite les soldats maliens et français ont effectué un tir, visant « à tout revoir les bons gestes, les bonnes attitudes et identifier les meilleurs tireurs ». Puis, une patrouille mixte a été menée dans la ville de Tombouctou et aux alentours.

Ces séances d'instruction ont lieu avant chaque départ en opération conjointe, permettant d'échanger sur les objectifs de l'opération à venir et une meilleure coordination une fois l'unité déployée sur le terrain. Depuis son entrée en mai dernier, le DLAO 4 a appuyé l'armée malienne dans six opérations dans la région.

Les DLAO ont pour mission d'accompagner les forces armées partenaires et de leur apporter des appuis spécialisés, notamment dans les domaines du guidage aérien, de la lutte contre les engins explosifs improvisés et de la santé. Ils constituent désormais un élément essentiel du dispositif au Mali, de par leur connaissance du terrain et par leur proximité avec les forces partenaires. Auparavant, la force Barkhane a appuyé les FAMA à Kidal - ville emblématique du grand-Nord-, dans la lutte contre la résurgence de sanctuaires terroristes. Cette opération participait à la protection de la population. En effet, depuis un mois, Kidal est devenu un lieu d'affrontements entre différentes factions qui luttent pour son contrôle. Scindés en groupes, les soldats de Barkhane patrouillent quotidiennement dans la ville et ses alentours. En marge des opérations, les soldats français proposent leurs aides médicales gratuites à la population, créant des liens et instaurant la confiance.

Noël Ndong

GOLFE DE GUINÉE

Escale du BPC et du PHM Commandant Ducuing en Côte d'Ivoire

Dans le cadre de la mission Corymbe, pour le renforcement des maintiens des Etats côtiers du golfe de Guinée, le Bâtiment de projection et de commandement (BPC) et le Patrouilleur de haute mer (PHM) Commandant Ducuing ont fait escale à Abidjan en Côte d'Ivoire pour des périodes d'instruction opérationnelle dans la mise en œuvre de l'aviation, la navigation, ou la mise en œuvre des armes.

Les marins ivoiriens ont mis en application les savoir-faire dispensés grâce à un exercice de visite sur un bâtiment « pirate » simulé par le Dixmude. Entre autres, le Dixmude a embarqué pour plusieurs semaines des officiers sénégalais et ivoirien, afin qu'ils se familiarisent avec la conduite des opérations aéromaritimes et les procédures en matière d'action de l'Etat en mer.

Ces opérations s'inscrivent dans la logique des accords de partenariats de défense qui visent à renforcer les capacités des marines des Etats riverains à lutter contre la piraterie, le brigandage, le narcotrafic ou la pêche illicite. Un bâtiment français est déployé en mission Corymbe de façon quasi permanente dans le golfe de Guinée depuis 1990.

Cette mission a deux objectifs : la participation à la protection des intérêts français dans la zone d'une part, la participation à la diminution de l'insécurité maritime d'autre part, par l'aide aux marines riveraines à renforcer leurs capacités d'action dans les domaines de la sécurité et de la surveillance maritime.

N.N.G.

Timide retour à la normale dans l'attente d'un éventuel recours de Ping contre Bongo

La vie a repris lundi au Gabon dans un calme précaire après une paralysie totale de l'économie due à l'élection présidentielle du 27 août et aux violences meurtrières accompagnées de pillages massifs qui ont suivi l'annonce contestée de la réélection du président Ali Bongo Ondimba.

A Libreville, le centre de la capitale a retrouvé son animation habituelle, mais les habitants doutent que la crise post-électorale soit achevée. Une question commence à se poser : l'opposant Jean Ping, qui se déclare le « président élu », va-t-il déposer un recours devant la Cour constitutionnelle d'ici jeudi, la date limite ?

Signe de cette détente, Internet a été partiellement rétabli lundi matin après une coupure totale de cinq jours, mais les réseaux sociaux restaient inaccessibles, ont constaté des journalistes de l'AFP. Aucune explication officielle n'a été fournie sur les raisons de cette coupure, ni par les opérateurs téléphoniques, ni par les autorités. Les banques, fermées depuis bientôt une semaine, ont rouvert, alors qu'une pénurie de liquidités commençait à se faire sentir dans la capitale. Les taxis collectifs circulaient de nouveau.

Rayons dégarnis

Les gros 4x4 rutilants ont également fait leur réapparition. Leurs propriétaires les avaient prudemment garés de crainte des pillards ou des manifestants dans un pays où les inégalités sociales sont criantes.

Les commerces ont également rouvert, souvent avec des rayons dégarnis. Le secteur de la distribution a été frappé de plein fouet

par la paralysie des transports provoquée par les troubles.

Dans la capitale économique et pétrolière Port-Gentil, seule la moitié des salariés au siège de Total ont repris le travail pour la première fois depuis mardi, selon une source au sein de la direction. Une salariée raconte avoir « perdu le sommeil avec des bruits de guerre, des coups de feu... Il y en a encore eu quelques-uns cette nuit ». « Les activités de raffinage sont à l'arrêt. Les équipes qui font les 24 heures assurent juste la sécurité des installations », a déclaré à l'AFP un agent de la Société gabonaise de raffinage (Sogara).

« On a l'impression d'un faux calme », témoigne à Lambaréné (centre) un cadre d'une société de distribution de produits frais (tomates, ananas...), qui déplore deux à trois millions de FCFA (3 à 4.500 euros) de pertes. Son activité n'a cependant pas repris et il a déconseillé son collègue français de revenir par la route depuis Libreville pour des raisons de sécurité.

Petit pays pétrolier d'Afrique centrale d'environ 1,8 million d'habitants, le Gabon importe 80% de sa nourriture, notamment du Cameroun voisin. Or, le trafic en provenance de ce pays reste interrompu, les transporteurs redoutant des pillages.

Les troubles ont provoqué des pénuries et une flambée des prix. « Quatre piments coûtent maintenant 1.000 francs » CFA (1,5 euro), contre 200 à 300 CFA en temps ordinaire, déplore André, habitant du quartier populaire de Lalala-à-gauche.

Après l'explosion de violence mercredi dernier à la proclamation des résultats officiels provisoires, les Gabonais qui le peuvent veulent reconstituer un

stock de nourriture avant la prochaine étape du processus électoral : la proclamation par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs du scrutin à un tour du 27 août.

« Ça va chauffer grave », pronostique André, exprimant une opinion largement répandue.

Tractations souterraines

Dénonçant des fraudes massives, le camp de Jean Ping réclame un recomptage des voix bureau de vote par bureau de vote, particulièrement dans la province du Haut-Ogooué, fief de la famille Bongo, où la participation officielle a dépassé 99% avec plus de 95% des suffrages pour le président sortant.

Selon les résultats officiels provisoires, Ali Bongo a recueilli 5.594 voix de plus que Jean Ping, un ancien cacique du régime d'Omar Bongo, qui a dirigé le Gabon pendant 41 ans, jusqu'à sa mort en 2009. L'élection de son fils Ali avait alors déjà été violemment contestée.

Le pouvoir refuse tout recomptage général des voix arguant que la loi électorale ne le prévoit pas et invite l'opposition à se tourner vers la Cour constitutionnelle. De source diplomatique, le délai court jusqu'à jeudi 16h00.

L'annonce officielle de Jean Ping sur ce point est toujours attendue. Mais une partie de ses partisans rejette cette option, jugeant la Cour totalement inféodée à la présidence.

Les diplomates à Libreville encouragent l'opposant à déposer son recours, au moins pour laisser quelques jours de plus aux tractations souterraines en cours entre les protagonistes dont l'objectif est d'éviter que le Gabon ne sombre dans le chaos.

Source : AFP

SOUDAN DU SUD

Les autorités acceptent le déploiement de Casques bleus supplémentaires

Quelques semaines après avoir manifesté leur hostilité au déploiement de 4000 Casques bleus supplémentaires dans le pays, estimant que leur mandat pouvait saper la souveraineté nationale, les dirigeants du Soudan du Sud ont finalement donné dimanche leur accord au Conseil de sécurité pour l'envoi de ces troupes.

« Le gouvernement de transition d'unité nationale donne son accord au déploiement de la force régionale », selon un communiqué conjoint du gouvernement et du Conseil de sécurité rendu public le même jour. La même source précise que les modalités du déploiement de cette force, autorisée le 12 août par l'ONU, seront encore discutées.

Composée de troupes africaines, cette force aura pour mission de sécuriser la capitale Juba, qui avait été le théâtre de combats meurtriers ayant opposé, en juillet dernier, les troupes du président Salva Kiir à celles de Riek Machar, ex-chef rebelle, alors vice-président du pays. Ces affrontements s'étaient soldés par plusieurs centaines de victimes et avaient mis en péril un fragile accord de paix signé en août 2015 pour mettre un terme à une guerre civile débutée en décembre 2013. Les nouveaux Casques bleus qui

seront déployés rejoindront les 13000 autres envoyés précédemment dans le cadre de la Mission de l'ONU au Soudan du Sud. Cette force, ayant été vivement critiquée pour son incapacité à protéger les civils en juillet et notamment à empêcher des femmes de se faire violer par des soldats à proximité d'une de ses bases.

Le mois dernier, des affrontements de quatre jours à l'arme lourde dans la capitale Juba, entre forces loyales à Salva Kiir et les hommes de Riek Machar, ont fait craindre un retour à la guerre dans l'ensemble du pays. L'ampleur des combats a poussé le contingent des ex-rebelles, en infériorité numérique et moins bien armé, à se retrancher dans une zone rurale, avec leur chef, Riek Machar. Ce dernier, réfugié à Khartoum, au Soudan du Sud, a été déjà remplacé au poste de vice-président par son ancien allié, Taban Deng Gai. Malgré, cela, l'ex-chef rebelle a promis de rentrer à Juba une fois sa sécurité garantie par la présence de la force de protection dont l'accord a été obtenu. L'ONU estime que les atrocités attribuables aussi bien aux rebelles qu'aux forces loyalistes ont déjà fait des dizaines de milliers de morts au Soudan du Sud et quelque 2,5 millions de déplacés.

N.N.G.

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

APPEL A CANDIDATURE

L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO - IFC RECRUTE UN/UNE CHARGE(E) DE MISSION COURTS ET CERTIFICATIONS A BRAZZAVILLE. LA PRISE DE FONCTION EST PREVUE LUNDI 3 OCTOBRE 2016.

Le/la chargé(e) de mission cours et certifications appuie la direction de l'établissement dans la mise en place de ce nouveau secteur d'activité, ouvert en mars 2015. Il est particulièrement en charge du suivi administratif du secteur des cours et certifications et de l'organisation pédagogique. Il pourra assurer quelques heures d'enseignement en fonction des besoins. Il participera à la définition des objectifs et à la recherche de nouveaux publics avec la direction.

MISSIONS :

- ✓ accueil et information du public sur l'offre de cours et de certifications en langue française ;
- ✓ contact et information vers les institutions et entreprises ;
- ✓ orientation et inscription des candidats aux cours et aux certifications, gestion des inscrits via les logiciels dédiés ;
- ✓ suivi pédagogique des apprenants (fidélisation) ;
- ✓ organisation logistique des cours et des examens (planification, convocations) ;
- ✓ mise en place d'indicateurs permettant une évaluation et un développement optimal de l'activité ;
- ✓ coordination de l'équipe de professeurs vacataires (emploi du temps, convocations pour la passation des examens, planification des ateliers pédagogiques) ;
- ✓ participation à l'élaboration des programmes de cours et des tests de positionnements ;
- ✓ enseignement du français et du français langue étrangère (FLÉ).

COMPETENCES REQUISES :

- ✓ maîtrise ou master de Lettres, de Français langue étrangère ou Enseignement du français, minimum Bac +4 ;
- ✓ expérience de deux (2) ans dans l'enseignement du français est souhaitable ;
- ✓ parfaite maîtrise de la langue française écrite et parlée, qualités rédactionnelles ;
- ✓ connaissances de l'anglais ;
- ✓ bonne maîtrise de l'outil informatique (bureautique (Word, Excel), Internet, gestion de bases de données, etc.) ;
- ✓ sens de l'organisation, disponibilité et flexibilité ;
- ✓ qualités relationnelles, sens de la communication, sens de la négociation.

CONTRAT : poste à mi-temps, 20 heures hebdomadaires, contrat à durée déterminée - CDD d'un (1) an, possibilité de renouvellement, puis transformation en contrat à durée indéterminée - CDI voire à plein temps - possibilité d'être amené à travailler le samedi ou parfois en soirée - prise de fonction prévue le **lundi 3 octobre 2016**.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT : Le dossier sera constitué impérativement d'une **lettre de motivation**, d'un **curriculum vitae** et de la **copie des diplômes, formations, stages** et tout autre document complémentaire. Ces documents seront mis dans une **enveloppe A4, cachetée**, portant la **mention - CMCC** - à déposer au **secrétariat général de l'IFC avant le jeudi 15 septembre 2016 à 17h30, délai de rigueur**. Si envoi par courrier, cette enveloppe sera insérée dans une 2ème enveloppe pour l'expédition adressée par pli recommandé à : INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO - ROND POINT DE LA PLACE DE RÉPUBLIQUE - B.P. 2141 - BRAZZAVILLE - RÉPUBLIQUE DU CONGO **avant le jeudi 15 septembre 2016 à 17h30, délai de rigueur**. Les plis qui parviendraient au-delà de ce délai ou qui ne seraient pas suffisamment affranchis, seront rejetés. Par ailleurs, tous les dossiers incomplets seront systématiquement écartés et resteront sans réponse.

Pour plus d'informations sur cet appel à candidature, contacter **Mme Darlène BIKOU MBYS** par téléphone au **05 323 00 91**, ou par courriel à l'adresse comptabilite@institutfrancais-congo.com.

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - B.P. 2141 - BRAZZAVILLE - RÉPUBLIQUE DU CONGO
Tél. : +242 22 281 19 00 - <http://www.institutfrancais-congo.com> - <http://www.ifc-pointenoire.com>

estem Maroc

Une double diplomation Franco-Marocaine en :

- MASTER en Sciences et Technologies de l'Information et Communications avec l'Université de SAVOIE
- Génie Civil ; Bâtiments, Ponts & Chaussés avec ISA BTP BIARRITZ
- E. Business et Marketing avec l'ESC Brest

Les Classes Prépas : Economiques et Scientifiques (Top five des meilleurs résultats aux différents concours Français et Marocains)

Facultés des Sciences Juridiques et politiques Option :

- Droit des Affaires
- Sciences Politiques

Des diplômes d'Ingénieurs Accrédités par l'Etat en :

- Génie des Systèmes & Réseaux Informatiques
- Génie des Réseaux & Télécommunications
- Génie Industriel
- Génie Electrique
- Génie Minier & Pétrochimie
- Génie logiciel

Un parcours Grande Ecole en :

- Marketing Digital et Stratégies Numériques
- Ingénierie Financière
- Finance Islamique
- Comptabilité, Contrôle & Audit (CCA)
- Entreprenariat & Intelligence Economique
- International Logistics & Supply Chain Management
- Gestion des Ressources Humaines




Information au Congo-Brazzaville
05 . 367 . 88 . 37
00212 . 636 . 510 . 424 (whatsapp)
estem.congo@estem.ma

ESTEM, 4 - 6 rue Moussa Brou Nouceir, Bd.Moulay Youssef
Quartier Gauthier - 20060 Casablanca Maroc
0522 . 260 . 260 information@estem.ma
www.estem.ma

Peinture complète sur tous types de véhicule
du 05 Juillet au 05 Octobre 2016

OFFRE PROMOTIONNELLE

Votre **voiture** mérite la plus belle des robes !

4X4
590 000 FCFA TTC

BERLINE
490 000 FCFA TTC

* Hors carrosserie et Pièces de rechange



POINTE-NOIRE
📍 :13 Rue Côte Matève
☎ :+242 05 550 6363
☎ :+242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
📍 :Bld Denis Sassou Nguesso
☎ :+242 06 938 7898
☎ :+242 05 313 2998

CFAO MOTORS CONGO
cfaogroup.com

NO N'À LA CONTREFAÇON **AUTOCOLOR**

HOMMAGE

Les ultimes adieux des mélomanes à Kouka Célio

Inhumé au cimetière Ma Campagne samedi dernier, un hommage populaire naturellement tout en ferveur musicale, a été rendu à Kouka Célio

L'un des temps forts des adieux à l'une des dernières grandes figures de la musique congolaise moderne a été organisé le samedi 2 septembre, dans l'enceinte du Cercle culturel Sony-Labou-Tansi, là où, au milieu des années 50, il avait fait ses premiers pas comme artiste-musicien dans l'orchestre Cercul-Jazz naissant.

Kouka Célio a quitté la terre des hommes, il y a deux semaines, à l'âge de 81 ans. Comme tous les artistes de son rang, a expliqué Charles Bouétoum, impresario de l'orchestre le Peuple, qui l'a côtoyé dans les années « CEPAKOS », il demeurera ad vitam aeternam dans les cœurs de milliers de mélomanes des deux Congo par ses œuvres remarquables, son parcours singulier, de l'OK Jazz à l'orchestre Bantous et l'orchestre le Peuple, dont il a été co-fondateur.

Il appuie sa thèse en estimant que quelques-unes de ses chansons, produites aux côtés de Pamelou Mounk'A et Mountouari Kosmos une quarantaine d'années auparavant, ont été magistralement interprétées, lors de la dernière veillée mortuaire, par le jeune Alain Dechale, ancien sociétaire de Bana Poto-Poto, accompagné par son groupe « Armée rouge ». Ces reprises heureuses des chansons à succès telles que *Kouka ba dia Ntseke*, *Kelele mama Mapasa*, *Caprices* ou *Tsaka mateya* ont littéralement enflammé le public sous l'œil veillant des ministres Léonidas Mottom Mamoni et Alfred Opimba. Toutes ces chansons sont contenues dans l'album conçu et réalisé par Mfumu Fylla, avec les précieux conseils de Célio quelques

temps avant sa disparition. A cette veillée, les prestations des Bantou de la Capitale et de Kimbolo Clotaire Douley ont également été magistrales, aiguillant les souvenirs des personnalités du monde musical des deux Congo en présence du doyen Edo, 83 ans, le dernier co-fondateur en vie des Bantous. Une délégation conduite par Verkys Kiamuangana, composée de neuf autres musiciens kinois, était présente à la veillée musicale. Parmi

eux, Jeannot Bobenga et le poète Lutumba Simaro, tous deux heureux d'être là pour rendre un dernier hommage à leur dernière demeure au cimetière Ma Campagne. Parmi lesquelles les membres du gouvernement et de la société artistique.

Après l'oraison funèbre lue par le ministre de la culture, Léonidas Mottom Mamoni et une décoration, à titre posthume de l'illustre par Henri Djombo, ministre d'Etat, représentant le Premier ministre, la délégation des musiciens de la RD Congo a déploré le manque des artistes de la nouvelle génération. « *Il est déplorable de constater avec autant de désolation le manque de jeunes à cette cérémonie* », a déclaré à la presse le poète Lutumba Simaro. Et Jeannot Bobenga de s'interroger « *comment assurerons-nous la survie de la musique des deux Congo si les jeunes tardent à venir à nos côtés ?* ». A propos de la survie de la rumba, Dieudonné Loussakou dans son mot d'adieu à Célio, a demandé que l'honneur fait par les autorités gouvernementales à l'artiste aboutissent in fine à l'installation de structures de prise en charge des musiciens et artistes susceptibles de les accompagner tout au long de leur carrière. Au temps des prières, le ton était plus apaisé lors de l'homélie de l'abbé Sébastien Zoubakéla, officiant la messe de requiem à la paroisse Notre Dame de Rosaire à Bacongo. C'était le même prêtre qui avait dit la messe d'action de grâce, il y a 20 ans, lors de la disparition de Pamelou Mounk'A, décédé le 14 janvier 1996. Les témoignages ont succédé jusqu'au cimetière Ma Campagne où repose désormais Ya Célio aux côtés des célèbres personnalités, non loin du cimetière de Kinsoundi. Parmi ceux-ci: le footballeur Nzabana Jadot, ancien sociétaire de Diabes Noirs comme les deux frères de Ya Célio, lui-même bon footballeur, à savoir : Bitambiki Ben et Médard. Salut l'artiste ! Tu es non loin de nous Ya Célio !

Marie Alfred Alfred



Le bureau de l'Union des musiciens du Congo rendant hommage à Ya Célio au Palais des Congrès à Brazzaville. Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

frère et modèle de la rumba éternelle. « *Il a été mon modèle de source d'inspiration* » a confié le poète Lutumba Simaro. Le lendemain samedi 3 septembre, au Palais des congrès de Brazzaville, sa famille, ses amis, les autorités gouvernementales, les mélomanes en foule sont venus pour la décoration à titre posthume de l'artiste-musicien Kouka Célestin alias « Ya Célio », avant de l'accompagner à sa

En première ligne, Simone Loubienga, administrateur-maire de Bacongo; Mfumu Fylla, réalisateur de l'album consacré à Célio; Dieudonné Loussakou, le doyen Ganga Edo, respectivement président et co-fondateur de l'orchestre les Bantous de la capitale et d'autres artistes comme Kimbolo Clotaire Douley; Djoson Philosophe et leurs homologues de la RDC avec Verkys; Simaro; Jeannot Bobenga...

Crédit Rentrée Scolaire

Réussir
la rentrée des classes
des enfants.

Vivez la rentrée des classes de vos enfants dans de meilleures conditions grâce au **Crédit Rentrée Scolaire**.

- Disposez rapidement des montants allant jusqu' à **6 mois de salaire**.
- **Plafond: 6 000 000 FCFA**.
- Des remboursements sur **11 mois maximum**.
- Démarche facilitée, **obtention en 48 heures maximum** après dépôt du dossier complet (sous réserve d'acceptation).

Pour de plus amples informations rendez-vous à votre agence Crédit du Congo ou contactez-nous à l'adresse suivante :

svpinfos@creditducongo.com

Un portefeuille garni
pour la rentrée
des classes



Crédit du Congo

A l'attention des citoyens russes résidant en République du Congo

L'Ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidant en République du Congo de la tenue en Russie le 18 septembre 2016 des élections parlementaires à la Douma d'Etat.

Pour assurer le scrutin en République du Congo l'Ambassade envisage d'organiser le vote :

- le 11 septembre 2016 à Pointe-Noire à l'adresse suivante : 21, avenue Moe Telli, Centre-ville «A», arr. 1

Lumumba (bureau du Consul Honoraire de la Russie),
- le 18 septembre 2016 à Brazzaville au Centre culturel russe, sis 26, avenue Amilcar Cabral, à côté du supermarché Casino.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h 00 à 20 h 00.

La participation de tous est vivement souhaitée.

Coordonnées de la commission électorale :

Tel. 05-550-30-14,

e-mail: amrussie@yandex.ru

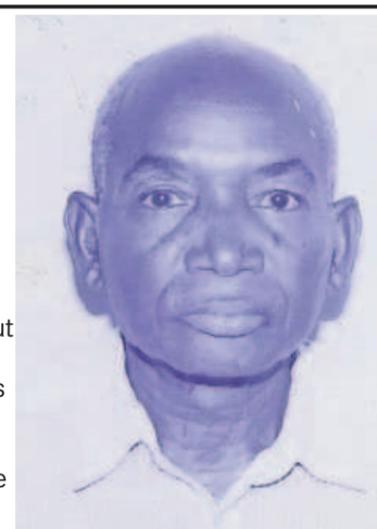
IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer l'amour, l'affection, et le souvenir d'un être cher. Voici déjà cinq (05) années jour pour jour qu'a, disparu de façon inopinée notre frère, époux, oncle, et grand père Dominique Blaise Epongola.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Epongola, son épouse et les familles Mokongo et Bouzala, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en mémoire de son âme valeureuse. A cet effet, le dépôt d'une gerbe de fleur sur la tombe de l'illustre disparu a eut lieu le 05 Septembre 2016 à 11h au cimetière Bouka et une messe de repos de son âme sera dite le dimanche 11 Septembre 2016 à 10h 30 minutes à l'église Sainte Marie de Ouenzé. Que son âme repose en paix. Papa nous ne t'oublierons jamais.



6 septembre 2006-6 septembre 2016
Il y a dix ans qu'il plu au Seigneur de rappeller à lui Bernard Midio, ancien combattant de l'armée française, journaliste-cameraman et ingénieur en télécommunication à Radio télévision congolaise (RTC).
En ce jour de triste anniversaire, les enfants Marie-Hélène, Solange, Richard et Sylvain Midio, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui. Puisse la lumière divine l'illuminer à jamais. Papa, merci pour tout et nous ne t'oublieront jamais.
Des messes sont dites tous les jours aux cultes de 6h 10 tout le mois de septembre en les églises Jésus Ressuscité et de la Divine miséricorde eu Plateau des 15 ans et à Saint-Esprit de Mougali.



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

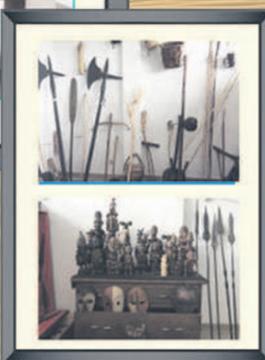
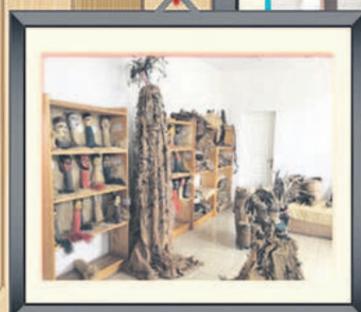
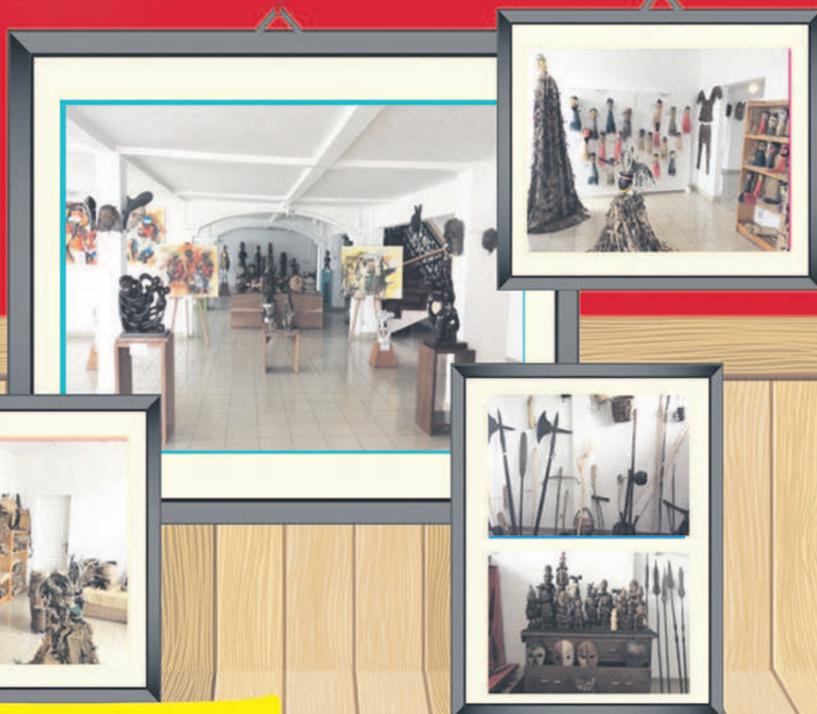
Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.



10 ans déjà que Fabrice Dominique Loumoungui, agent (SNE) nous a quitté.

Tes enfants Eddy Wiliss; Arme; Parfaite; Rosia et Junior Loumoungui, auront toujours pour toi une pensée pieuse. Que ton âme repose en paix)

Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tel: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



MUSIQUE

Roga-Roga présente le maxi single « Oyo ekoya eya »

Le maxi single de Roga-Roga « Oyo ekoya eya » a été présenté le week-end dernier au Radisson Blu M'Bamou palace hôtel, au cours d'un concert haut de gamme, qui a mis aux prises artistiquement les animateurs États-Unis d'Amérique et Zaparo de guerre.

Composé de cinq titres, à savoir Oyo ekoya eya; Lettre au président (featuring avec Chairman Jacques Koyo) ; Mopepe ya sika; Lisalisi; Okouma village, ce maxi single ne cesse de cartonner.

Plusieurs mois après sa sortie, il a été présenté devant des milliers de mélomanes en concert VIP et grand public. Occasion pour le patron du groupe Extra musica, Roga-Roga, et ses poulains de montrer le talent et l'ingéniosité qui les a marqués dans la réalisation de cet opus.

C'est par la chanson Flo Miokono contenu dans l'album *Sorcellerie kindoki* que l'artiste le plus



Roga-Roga et son groupe lors de la présentation du maxi single «Oyo ekoya eya» (Adiac)

attendu de la soirée a fait son entrée sur scène. Aussitôt après, Roga-Roga et son groupe ont interprété des chansons comme :

Lisalisi contenu dans *Oyo ekoya eya* ; Stève Loemba dans l'album *Contentieux* ; Losambo dans l'album *Ouragan* ; Jules Masua dans *Sorcellerie kindoki*. Après Nina Ok contenu dans l'album *Contentieux*, Roga-Roga a chanté Oyo ekoya eya. Mais bien avant, il a longuement expliqué le sens sinon la philosophie de cette chanson. « *Contrairement à ce que les gens pensent, j'ai chanté cette chanson pour conscientiser mes frères Congolais vivant en Europe (France, Angleterre, Belgique), com-*

munément appelés parisiens. Je leur demande d'être en règle chez les autres et de penser aussi à leur avenir au pays... Je n'ai frustré personne, mais je les ai plutôt conscientisés... »

Le public a savouré l'animation des talentueux artistes comme États-Unis d'Amérique et Zaparo de guerre. Ils ont fait danser le public au rythme de : Côté na kufelaka- kotélé goût, ou de Kôko eee- Kôko nga nalembi Par ailleurs, l'autre moment fort de ce concert a été l'affrontement sur scène de ces

deux talentueux animateurs, États-unis d'Amérique et Zaparo de guerre. Une manière pour le patron d'Extra musica, de montrer aux mélomanes ce que vale ces deux animateurs. La bataille artistique était rude avec des animations comme *Jésus sur la croix* d'États-Unis d'Amérique et *Mbanda aza kaka mbanda, baliaka na ye te* de Zaparo de guerre. Enfin, Roga-Roga a profité de ce concert pour présenter au public deux nouveaux artistes musiciens qu'il a recrutés.

Bruno Okokana

PROGRAMME DES OBSÈQUES DU COLONEL LAZARE MOUANGA DÉCÉDÉ À ANGERS, LE 21 AOÛT 2016



Psaume 23 « l'éternel est mon berger je ne manquerai de rien »

LUNDI 05/09/2016

17:35 Arrivée de la dépouille par le vol régulier Air France
18:00 Dépôt à la morgue municipale de Brazzaville

MARDI 06/09/2016

07:30 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville
08:00 : recueillement au domicile familial
09:00 : arrivée au palais du Parlement
09:45 : début de la cérémonie
11:45 : départ pour la cathédrale Sacrée-cœur
12:00 : début de la messe
13:30 : fin de la célébration religieuse
13:45 : départ pour le caveau familial (Yaka-yaka)
15:30 : retour au lieu de la veillée
16:00 Fin de la cérémonie

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO

La Fecotae innove avec la mise en ligne d'un portail web

www.taekwondocgbrazza.org

La Fecotae fait sa grande entrée sur le web. Sur le site les sportifs et sympathisants peuvent s'informer sur les activités de Taekwondo. Il offre également les espaces pour les annonceurs qui voudraient faire de la publicité. En dehors du site, l'E-mail de la fédération est : fecotae.cg@gmail.com et la Fédération Congolaise de Taekwondo comme page Facebook.

Actualités Taekwondo au Congo Brazza
Suivez toute l'actualité relative au Taekwondo au Congo Brazzaville.

FEDERATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO
NOS DIABLES ROUGES
« Le Pays d'Abord »

RENTÉE DES CLASSES

La FMT distribue des fournitures scolaires

Lors de la journée de sensibilisation organisée dans la salle de spectacles du Jardin botanique de Kinshasa à Gombe par la Fondation Mwimba-Texas (FMT), des centaines d'enfants albinos et non albinos en âge scolaire ont bénéficié, le 2 septembre, des kits scolaires en vue de faciliter la préparation de l'année scolaire. Cette journée a également été marquée par les messages de sensibilisation et des témoignages sur le travail de l'ONG des albinos ainsi que sur les capacités des albinos à être utiles pour la société.

La FMT a tenu sa promesse liée à la distribution des kits scolaires aux albinos en âge de scolarité et autres enfants issus des familles démunies. Plusieurs centaines d'enfants albinos et non-albinos ont bénéficié de ces paquets contenant des fournitures scolaires (cahiers, stylos, crayons, lattes, etc.). Les albinos ont bénéficié en plus des crèmes solaires. La journée a été également une occasion pour le président de l'ONG, le catcheur albinos Alphonse Mwimba Texas, de sensibiliser les albinos et toute la communauté à la lutte contre la stigmatisation et la marginalisation dont les albinos sont victimes. Mwimba Texas a conseillé aux albinos de s'accepter et de se faire accepter par la société en se rendant utiles. Pour le président de la FMT, les albinos doivent faire

prévaloir leurs aptitudes. Car ils ne sont pas, a-t-il noté, différents des non-albinos. « Notre sang a la même couleur, que nous soyons albinos ou non-albinos. Nous avons les mêmes capacités et les mêmes aptitudes, bien que nous, les albinos, nous ayons un manque de mélanine qui fait la différence de notre peau », a-t-il appuyé. La preuve, la journée du 2 septembre a été couronnée par l'intervention d'une albinos, Isabelle Mbakidi, assistante à l'Université de Kinshasa, qui a servi d'un exemple vivant à toute la communauté sur les capacités des albinos à être utiles dans la société.

Une grand-messe avec les partenaires

Au cours de cette journée, la FMT a reçu ses partenaires dont certains ont renouvelé leur confiance en cette ASBL qui, depuis dix-huit ans, travaille pour le bien-être des albinos. Il s'agit notamment de la grande Fondation Famille Gertler (FFG) représentée dans cette salle par Mamie Kabongolo, qui soutient, en plus des autres actions de la FMT, les études de vingt enfants albinos, de la maternelle à l'université. La FFG, par sa représentante dans la salle, a remis à la FMT une enveloppe pour couvrir les bourses au bénéfice des albinos pris en charge pour l'année scolaire 2016-2017. Aussi la FMT a-t-elle présenté, pour saluer son partenariat avec la FFG, six enfants albinos lauréats des examens d'État pour l'année 2015-2016, bénéficiaires de



Distribution des objets classiques par le président de la FMT, Alphonse Mwimba Makiese/photo Adiac

la bourse de la FFG, qui vont entamer leurs études universitaires.

La crédibilité consolidée par les dix-huit ans d'existence et d'activités de la FMT lui a valu la confiance des autres partenaires dont l'ONG Sacri international, représentée au niveau de l'Afrique subsaharienne par Didier Kiduaya qui, dans le cadre du projet Sacri Education et l'apport des élèves du projet Sud de Sainte Ursule Louise de Bertignies-Paris 17 en France, a pris en charge la scolarité de dix autres enfants albinos membres de la FMT. Les dix enfants albinos bénéficiaires ont également été présentés au cours de cette activité. Le coordinateur international de l'ONG Elongo Elonga, Dr Serge Mbay Kabway, présent à cette cérémonie, a également salué le partenariat entre son organisation et la FMT, tout en saluant le travail abattu par l'ONG des albinos ainsi que le sérieux qui a caractérisé ce travail. Il a promis d'être toujours à côté de la FMT en vue de cheminer ensemble pour le bien-être des albinos.

Plusieurs autres partenaires ont été pré-

sents à cette journée en vue de soutenir les actions menées par la FMT. C'est notamment le cas de M. Hassan, avec Vimto international, de Luv Corporation, de KPM Cargo et du Centre ophtalmologique de Masina. Certains n'ont pas pu répondre à ce rendez-vous à cause des occupations dont Maman Wivine N'landu Kavidi Ndundu, Basile Lungua, Marcelin Paluku, Saidi Asumani ainsi que la Fondation Jean Soki. L'ONG a, par ailleurs, bénéficié de l'encadrement spirituel de ses conseillers, les abbés Jean-Paul Kele et Jean-Paul Kumbi, de la paroisse Saint-Pierre. La FMT, note-t-on, a plusieurs projets qu'elle compte réaliser mais ses moyens limités ne lui permettent pas d'arriver à la satisfaction de toutes ses ambitions. C'est dans cette optique que le président Alphonse Mwimba Makiese lance toujours un appel en direction des hommes et femmes de bonne volonté pour mettre la main dans la pâte en vue de travailler, ensemble, pour le bien-être des albinos et des autres démunis.

Lucien Dianzenza



Des albinos présents dans la salle/photo Adiac

VIE DES PARTIS

Bertrand Ewanga et Claudel Lubaya éjectés de l'UNC

À la base de leur exclusion, leurs déclarations contraires à la ligne politique du parti.

Depuis quelque temps, Jean Bertrand Ewanga et Claudel Lubaya, respectivement ancien secrétaire général et premier secrétaire général adjoint chargé de l'organisation, implantation et suivi des fédérations de l'Union pour la nation congolaise (UNC), ne sont plus en odeur de sainteté avec la direction de leur parti. Il leur est reproché notamment leurs prises de position et déclarations contraires à la ligne politique du parti. Il appert, en effet, depuis l'ouverture du dialogue, que ces deux personnalités s'illustrent par des propos de nature à entraver la bonne marche du parti et, partant, à gêner sa cohésion interne.

C'est, en tout cas, ce qui transparaît dans le communiqué de l'UNC ayant sanctionné la réunion de son bureau politique tenue le 3 septembre et présidée par Vital Kamerhe. Au cours de cette réunion, la direction de l'UNC a fait le constat de l'auto-exclusion de deux personnalités du parti en s'appuyant sur leur attitude qu'elle considère comme une « démission volontaire ». Tout en louant les bons et loyaux services rendus au parti par Jean Bertrand Ewanga et Claudel Lubaya, la direction de l'UNC leur souhaite bonne chance dans tout ce qu'ils vont entreprendre dans le futur.

Alain Diasso

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.







Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gessou
immeuble Les Manguiers (Mpiita), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

ÉDUCATION

La rentrée scolaire perturbée à Kinshasa

Alors que la veille de nombreux parents s'activaient pour réunir les fournitures scolaires requises pour garantir à leur progéniture une rentrée des classes sans encombre, une frange de l'opposition considérée comme extrémiste est montée au créneau pour appeler à une « journée sans école » le 5 septembre.

Des tracts ont été lancés sur les différentes artères de la capitale pour dissuader les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école le lundi inaugurant l'année scolaire 2016-2017. À la base de cette initiative, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'étienne Tshisekedi et les autres partis affiliés au Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement. La motivation qui sous-tend cette action est d'ordre social et procède de la volonté de ses organisateurs « d'attirer l'attention de l'opinion sur les maux qui rongent le système éducatif en RDC ».

L'argumentaire que développe l'UDPS pour soutenir son action allie revendications politiques et sociales avec, en filigrane, la recherche de l'inclusivité du dialogue dans les conditions telles qu'explicitées dans le cahier des charges récemment transmis à la

présidente de la Commission de l'Union africaine. L'UDPS voulait, par cette action, conscientiser sur le dysfonctionnement du système éducatif national tout en interpellant l'autorité politique quant à sa responsabilité de garantir l'éducation pour tous via la gratuité de l'enseignement primaire tel que le dispose la Constitution à son article 43.

Au-delà, l'UDPS et ses alliés réclamaient une meilleure prise en charge des enseignants, la baisse des frais scolaires et l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des parents. Le Rassemblement avait bien joué le coup voulant correspondre cette action à la reprise le 5 septembre des travaux de dialogue après une trêve de 72 heures décrétée par la facilitation aux fins de tenter de convaincre les réfractaires à rejoindre le processus. C'était, comme qui dirait, le premier acte des actions de désobéissance civile que le Rassemblement entend initier en ce mois de septembre pour faire fléchir le gouvernement dans son obstination à ne pas céder à ses préalables en rapport avec la tenue du dialogue. Instrumentalisation des élèves

Dans l'opinion, l'initiative n'a pas eu du répondant dans le chef des parents, qui ont totalement dé-



Des élèves dans une classe

sapprouvé la démarche de l'UDPS et compagnie. L'Association des parents des écoles protestantes a dit « non » et a dénoncé, au passage, l'instrumentalisation de la rentrée scolaire à des fins politiques. Mémement pour le Syndicat des enseignants du Congo. Cette structure déclare avoir déjà transmis au gouvernement son cahier des charges dont elle attend des réponses idoines quant à ses revendications. Pour tout dire, la « journée sans école » décrétée par le Rassemblement a été boudée par de nombreux parents qui, paradoxalement, ont préféré garder leurs enfants à la maison par peur des représailles

promis par les militants de l'opposition.

Si une infime minorité a bravé le mot d'ordre en se rendant à l'école, la majorité d'élèves sont restés afin de parer à toute éventualité dans un contexte politique délétère où tout peut arriver à tout moment. Dans les différentes communes de Kinshasa, les élèves en uniformes bleus et blancs présents sur la voie publique étaient à compter au bout de doigts. La présence des policiers anti-émeutes postés en grand nombre dans des coins stratégiques pour prévenir un quelconque désordre avait dissuadé de nombreux élèves à re-

brousser chemin.

Certaines écoles de la banlieue kinoise n'ont même pas ouvert leurs portes et d'autres n'ont présenté aucun signe de rentrée des classes, élèves et professeurs ayant brillé par leur absence. Dans la ville haute cependant, la rentrée a été effective dans plusieurs écoles et les premiers enseignements ont été dispensés aux élèves venus en nombre. Sans ambages, le gouvernement a condamné avec la dernière énergie cette énième initiative de l'opposition, y voyant une manière d'utiliser les enfants à des fins politiques.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE LA FIÈVRE JAUNE

Renforcement de la mobilisation sociale pour la cible non vaccinée

La ville de Kinshasa vient d'organiser la campagne préventive de vaccination contre la fièvre jaune. Et plus de sept millions de personnes âgées de neuf mois jusqu'à plus ont été vaccinées contre cette maladie transmise par le moustique de type aedes aegyptis.

Selon l'OMS, un faible taux de couverture vaccinale a été enregistré dans la zone sanitaire de Masina 1, dans les derniers jours de la campagne préventive. Suite à cela, les équipes de mobilisation sociale ont décidé de donner un nouveau coup d'accélérateur aux activités de sensibilisation. Ces équipes conduites par le Dr Muriel Nzazi, médecin épidémiologiste et chef du Bureau provincial de l'OMS, et le Dr Espérance Mangala, médecin chef de la zone sanitaire de Masina 1, se sont rendues dans chacune des aires sanitaires concernées pour mener un sondage rapide de l'édition 2016 de la campagne préventive contre la fièvre jaune en cette dixième et dernière journée de vaccination et d'en tirer les leçons nécessaires pour corriger le tir ainsi que mener une sensibilisation ciblée dans tous les ménages visités pour amener les cibles non vaccinées ou hésitantes à se faire vacciner.

Les équipes vaccination ont aussi participé à la séance de synthèse finale à l'Inspection sanitaire



Une superviseur de l'OMS vérifiant une carte de vaccination

provinciale. Munies de plusieurs exemplaires du formulaire de sondage rapide, ces équipes composées de superviseurs provinciaux et de partenaires (OMS, Unicef, etc.) ont, en outre, visité une trentaine de ménages des aires de santé retenues. Les enquêteurs ont visité les localités où les taux de couverture vaccinale étaient les plus faibles de la zone sanitaire de Masina 1. À Efoloko (45%), Tshangu (56%), Boba (66%), Abattoir 1 (48%), Abattoir 2 (51%) pour ne citer que ces localités, au moins cent cinquante personnes pour une moyenne de trente ménages comprenant environ trente-cinq personnes ont été rencontrées.

À titre illustratif, les quatre-vingt-treize personnes visitées à Tshangu étaient toutes vaccinées et ont présenté leurs cartes bleues

de vaccination, auxquelles il faut ajouter cinq personnes que les équipes ont permis de vacciner dont deux personnes de troisième âge vaccinées sur place dans leurs maisons. À Efoloko, sur les 92 personnes sondées, 74 avaient été vaccinées et ont exhibé leurs cartes bleues tandis qu'une personne âgée ne pouvant se déplacer a été vaccinée sur place par les équipes mobiles. Il en ressort, selon les investigations, que le reste des personnes ont été vaccinées à N'djili où elles ont reçu leurs cartes de vaccination.

À chacune de ces visites dans les foyers ou dans les lieux publics, les équipes ont saisi l'occasion pour sensibiliser et sonder les personnes rencontrées afin d'en savoir plus sur leur état vaccinal.

«Il est souvent arrivé que nos équipes interviennent pour faire vacciner les populations in situ. Tel est le cas au marché de la Liberté où nous sommes intervenus sur les antennes de la radio locale du marché pour sensibiliser davantage les usagers du marché afin qu'ils se fassent vacciner contre la fièvre», a indiqué le Dr Muriel Nzazi. Après cette intervention sur les ondes, l'action a continué en direction des retardataires qui n'avaient toujours pas reçu leur vaccin. L'une de ces personnes, une handicapée sourde-muette, a été convaincue par le langage gestuel utilisé par un des mobilisateurs sociaux à se faire vacciner.

La descente sur le terrain des superviseurs de l'Unicef et de l'OMS a permis de tirer quelques leçons, notamment une connaissance limitée de la date de fin de la campagne de vaccination prévue pour le 26 août; un nombre important de personnes se sont fait vacciner sans se préoccuper de récupérer leurs cartes de vaccination. Les équipes de l'OMS et l'Unicef recommandent que pour renforcer la qualité des interventions pour une campagne préventive couvrant une large population comme c'est le cas à Kinshasa, il est essentiel de rendre efficace l'utilisation rationnelle des canaux de communication publique dans les lieux de rassemblement public pour s'assurer d'une bonne

séance de vaccination; de disposer des équipes mobiles de vaccination dans les lieux publics très fréquentés tels que les marchés, temples, mosquées, synagogues, gares routières, arrêts de bus, etc. Elles recommandent aussi l'utilisation des caravanes de sensibilisation animées par des personnes influentes du milieu accompagnées d'équipes mobiles de vaccination lors des opérations de ratissage; l'organisation des points de presse réguliers avant, pendant et après les campagnes de vaccination pour fournir aux médias les éléments concrets d'information sur la fièvre jaune ou sur toute autre maladie pour laquelle une campagne de vaccination est envisagée ou organisée; la Constitution d'une masse critique de journalistes et de communicateurs sur laquelle la cellule de communication pourra compter pour mobiliser et impliquer, chaque fois qu'il est nécessaire, les médias dans la participation aux activités d'information sur les maladies évitables par la vaccination, privilégier les relations humaines et le professionnalisme dans l'identification des journalistes et des communicateurs à impliquer dans les activités d'information du public en matière de santé. Telles sont les recommandations des équipes de monitoring.

Aline Nzuzi

CAN 2017

La RDC écrase la RCA et composte son ticket pour le Gabon

C'est dans un stade des Martyrs de Kinshasa rempli comme un œuf, pour cette rencontre programmée en nocturne, que le coup d'envoi de la rencontre de la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN Gabon 2017 a été donné le 4 septembre à 18h30, heure de la capitale congolaise, par le réputé arbitre gambien Papa Gassama.

Déjà avant ce match, l'ambiance de la victoire a été totale, des supporters affluaient dans le stade avec des insignes des Léopards, chantant déjà le succès de leur équipe nationale qui, pour la première fois depuis plusieurs années, avait son destin en main pour la qualification. Pas de calculs à faire comme par le passé, attendre le résultat d'un autre match pour espérer une qualification en phase finale de la CAN. Pas retenu par le sélectionneur Florent Ibenge pour cause de blessure, l'attaquant Cédric Bakambu de Villarreal en Espagne a quand même fait le déplacement de Kinshasa pour soutenir ses coéquipiers.

Pour sa part, le coach Florent Ibenge a fait confiance à Matampi Vumi Ley (DCMP) dans les perches, en défense Djo Issama Mpeko (Mazembe) dans le couloir droit et Joyce Lomalisa (V.Club) à gauche, Marcel Tisserand (Ingolstadt/Allemagne) et Gabriel Zakuani (Nolverampton/L3 Anglaise) dans la charnière centrale. Au milieu de terrain, le capitaine Youssouf Mulumbu (Kayserispor/Turquie), titulaire après plus d'une année, s'oc-



Les Léopards de la RDC victorieux des Fauves du Bas Oubangui de la RCA à Kinshasa (photo leopardsfoot.com)

cupe de la récupération, aidé par Chancel Mbemba (Newcastle/D2 Anglaise), alors que Neeskens Kebano (Fulham/D2 Anglaise) fait office de dépositaire de jeu. Le trio d'attaque est composé de Yannick Bolasie (Everton/Angleterre) et Firmin Mubele (Al Ahli Doha/Qatar) sur les ailes alors que Bolingi (Mazembe) pèse sur la défense centrafricaine dans l'axe.

Le coach Hervé Loutoundji des Fauves du Bas-Oubangui titularise Geoffrey Lembet pour garder les buts centrafricains, et dans le champ, Ngam Ngam, Salif Keita, Zimbori, Youga Kelly, Gourrier, Enza-Yamissi Eloge, Youga Amos, Mabide, Kethevoama Foxi, Habibou Habid, l'attaquant de Rennes en France. Les Léopards semblent crispés dans les premières minutes de la par-

tie, jouant plus dans la moitié de terrain de leur camp. À la 17^e minute, Éloge Ethisset Enza-Yamissi esseulé sur le côté pénètre tranquillement dans la surface de réparation. La lourde frappe du joueur de Valenciennes en L2 française heurte le poteau droit de Matampi.

Les Léopards se réveillent à la 20^e minute, tentant finalement de faire le siège du camp des Fauves du Bas-Oubangui. La domination congolaise se concrétise à la 29^e minute. Le capitaine Youssouf Mulumbu décale Bolasie qui part de la moitié de terrain des Léopards, avance et fixe un vis-à-vis avec des passements de jambes, avant de trouver Neeskens Kebano dans la surface de réparation centrafricaine. Le nouveau joueur de Fulham contrôle, arme et frappe de l'extérieur du pied au premier poteau du gardien de but Lembet

impuissant sur le coup. Un but à zéro. Le stade est en ébullition sur ce coup de génie de l'ancien joueur du Paris-Saint-Germain passé par Amiens, Charleroi, Genk et maintenant à Fulham. Le but galvanise les Congolais qui maintiennent leur domination dans l'entrejeu. L'arbitre gambien Papa Gassama renvoie les deux équipes dans les vestiaires avec cet avantage des Congolais sur le tableau d'affichage. Les Léopards inscrivent le deuxième but dès la 46^e minute, Chancel Mbemba trouve Mubele dans la profondeur qui évite le gardien de but Lembet avant de marquer dans les buts vides. Deux buts à zéro. Mais les Léopards se relâchent un peu. Et Éloge Enza Yamisi réduit la marque à la 62^e minute. Très émoussé à force de recevoir des coups, Mubele laisse sa place à Jordan Botaka à la 72^e minute. À

la 77^e minute, Botaka (Charlton Athletic/D3 anglaise) fait parler sa technique et sa puissance sur le flanc droit, mettant dans le vent deux défenseurs. Son centre est repris par Bolingi qui marque sur une aile de pigeon. Trois buts à un. On note ici le bon coaching de Florent Ibenge. À la 80^e minute, Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Anglaise) prend la place de Neeskens Kebano. Et Rémi Mulumba (Gazélec Ajaccio (L2 Française) remplace Mulumbu. Les Léopards gèrent tranquillement leur avance et se procurent même quelques occasions nettes de but. Alors qu'on joue les arrêts de jeu, Marcel Tisserand Ndjeka récupère le ballon devant sa surface de réparation, et lance Jordan Botaka seul sur son aile droite ; l'attaquant de Charlton Athletic file marquer le quatrième but des Léopards. Quatre buts à un, victoire retentissante des Léopards qui ont totalement maîtrisé leur adversaire. On note toutefois que dans l'autre rencontre de ce groupe, l'Angola a été tenu en échec par Madagascar à Luanda par un but partout. Avec cette victoire, les Léopards de la RDC valident définitivement leur ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017 prévue au Gabon, terminant premier du groupe B avec 15 points, 16 buts marqués contre 6 buts encaissés. C'est la dix-huitième qualification de la RDC en phase finale de la CAN en trente et une éditions.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



REVENDECTIONS SOCIALES

Gaston Yomo plaide pour l'insertion des personnes vivant avec handicap

Lors d'un entretien tenu le week-end dernier avec la presse, le président du Réseau des associations des personnes vivant avec handicap de Pointe-Noire et du Kouilou (RAPHK), Gaston Yomo, a pris fait et cause pour l'insertion des personnes vivant avec handicap dans les instances de prise de décision.

Gaston Yomo entend amener les autorités congolaises à porter une attention particulière à la question de la participation directe des personnes handicapées dans l'élaboration des politiques qui les concernent. Car, a-t-il dit, les personnes vivant avec handicap peinent jusqu'aujourd'hui à trouver des réponses favorables à leurs préoccupations, du fait qu'elles sont mal représentées. Il a donc profité de son entretien avec la presse pour faire un plaidoyer auprès des autorités congolaises pour l'insertion des personnes vivant avec handicap au sein des instances de prise de décision. « Les personnes vivant avec handicap devaient avoir un représentant au sein du gouvernement qui devrait également concevoir des réponses et des prises en charge adaptées à la situation de chacun et surtout simplifier leur vie quotidienne », a dit le président du RAPHK.

Promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales par les personnes handicapées et de promouvoir le respect de leur dignité intrinsèque. Tel est l'objectif de la convention relative aux droits des personnes handicapées. C'est dans cette logique que Gaston Yomo a voulu montrer aux autorités congolaises que



Gaston Yomo

l'infirmité n'est pas un handicap. Ce dernier a ensuite demandé l'application de l'article 234 de la nouvelle Constitution congolaise, instituant un Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap chargé d'émettre des avis sur leur condition et de faire au gouvernement des suggestions visant leur meilleure prise en charge. Rappelons que le RAPHK existe depuis plus de trois ans. Il est constitué d'un conseil d'administration de 51 membres et d'une commission d'évaluation de 3 membres et il a pour objectifs d'éradiquer la mendicité des personnes vivant avec handicap, mener des actions pour résorber le chômage en milieu des personnes vivant avec handicap, les conscientiser et les autonomiser en favorisant l'apprentissage de métiers, solliciter l'appui des pouvoirs publics pour mener à bon port sa politique.

Hugues Prosper Mabonzo

SALON DE L'IMMOBILIER

Maisons sans frontières du Congo expose son savoir-faire

Comme d'autres sociétés de l'immobilier installées au Congo-Brazzaville, « Maisons sans frontières du Congo », à travers son président directeur général Roc Roger, admet que la deuxième édition du Salon de l'immobilier, qui s'est tenue du 31 août au 2 septembre à Pointe-Noire, a été une occasion permettant à différentes sociétés œuvrant dans l'immobilier d'exposer leur savoir-faire.

Roc Roger s'est dit engagé à accompagner le gouvernement du Congo, dans son programme d'amélioration des conditions de vie des populations, en construisant des logements modernes sur toute l'étendue du territoire national. Sa société a commencé à construire des maisons à Brazzaville, à Pointe-Noire et très bientôt à Oyo. Il note que depuis sa création, la société Maisons sans frontières du Congo « participe au développement de l'habitat en République du Congo. C'est en rapport avec cette ambition que le projet Roc Tchikobo fait partie d'un vaste programme immobilier qu'ils sont en train de mettre en œuvre, car l'objectif essentiel de la société étant de combler en partie le déficit en logements dans les grandes villes du pays. Par exemple, le lotissement de Roc Tchikobo est un ensemble immobilier de grande envergure regroupant une zone d'activités tertiaires et une zone résidentielle, conformément au plan directeur de la ville de Pointe-Noire. Ce projet a été réalisé dans le bassin de Tchikobo situé derrière la Mairie centrale, où nous avons construit 300 villas de haut standing. Ces villas d'architecture moderne ont considérablement modifié la physionomie du centre-ville de la ville océane ». Pour l'ora-

teur, l'État devrait multiplier de telle initiative, car elles sont pour eux des moments très attendus d'expressions immobilières. Toujours dans le prolongement de ces activités immobilières, actuellement les travaux sont engagés dans la zone tertiaire, qui comptera 16 grands immeubles de plus ou moins 8 étages sur l'avenue principale du lotissement. Et dans la même optique, un grand rond-point sera aussi réalisé pour faciliter la circulation autour de la place Antonetti, entièrement financé par Maisons sans frontières du Congo. Le lotissement Tchikobo étant un équilibre socio-économique entre le centre ville et le port, c'est ce qui fait que ces immeubles commencent déjà à abriter pour certains des bureaux, des commerces et d'autres des banques, des hôtels, des logements collectifs...

En plus de la cité urbaine de Pointe-Noire, la société Maisons sans frontières du Congo ambitionne la réalisation d'un projet dimensionnel immobilier à la banlieue de Kounda nommé « Résidences Caraïbes » qui a commencé à se réaliser. Avec la relance tous azimuts des activités dudit projet seront construites sur la zone près de 3000 maisons de divers standing. Ce sera à proprement parler une nouvelle et belle ville répondant aux besoins en logements des populations. Dans cette nouvelle cité moderne, on y trouve plusieurs types de villas, une zone de loisirs et d'activités sportives, une zone administrative et commerciale, une zone d'éducation et de santé, deux zones religieuses et un parc zoologique. Ce projet, a affirmé Roc Roger, intègre parfaitement le plan directeur de la ville de



Vue du stand de « Maisons sans frontières du Congo »

Pointe-Noire. Pour le responsable de ladite société immobilière, il y a aussi le projet « BIME » relatif à la construction de 1200 logements à Brazzaville dans la banlieue nord, à environ 15 minutes du centre ville, dans un domaine de 1.500.000 m². « Nos vastes projets correspondent pleinement aux objectifs socio-politiques fixés par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, dans son programme La marche vers le Développement, allons plus loin ensemble. Nous répondons à la volonté des autorités gouvernementales et municipales pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Par ailleurs, a ajouté l'orateur, nous sommes convaincus que la promotion d'une plate-forme immobilière moderne peut contribuer pleinement au développement durable et à bonifier l'image de la République du Congo », a affirmé Roc Roger Notons que cette édition a été organisée par l'Association pour l'aménagement et gestion environnementale des villes urbaines du Congo et soutenue par les ministères de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de vie, des Affaires foncières et du Domaine public, l'Agence pour la promotion des investissements au Congo et l'Association des terriens du Congo.

Faustin Akono

ASSISTANCE

Le projet Lisungi-système des filets sociaux s'étend à Loandjili

Le lancement du processus de ciblage des bénéficiaires des ménages éligibles au projet Lisungi-système des filets sociaux a eu lieu, le 5 septembre, dans la ville océane au siège de l'arrondissement 4 Loandjili par Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité en présence de Fernande Marie-Catherine Dekambi-Mavoungou, administrateur-maire de l'arrondissement 4 Loandjili et des acteurs concernés par le projet.

Après la phase pilote du projet lancée dans certaines localités du pays, l'arrondissement 4 Loandjili a été choisi pour abriter la première zone d'extension dudit projet dans quatre nouvelles localités, à savoir Mfilou, Madibou, Djiri pour Braz-



La tribune officielle lors du lancement du projet Lisungi Crédit photo « Adiac »

zaville. Une phase d'extension qui a bénéficié de l'appui financier de l'Agence française de développement (AFD). 2717 ménages seront enregistrés dans le registre social unifié et 476 personnes âgées pour le compte de Loandjili dont 1087 ménages et 170 personnes âgées bénéficieront des transferts monétaires.

Alfred Constant Kiakouama, coordonnateur du projet a dit en rap-

portant le contexte et le but principal du projet : « Le programme Lisungi qui fait partie du Plan national d'action sociale (PNAS) vise à mettre en place les piliers essentiels d'un programme national de filets sociaux et un programme pilote de transferts monétaires pour améliorer l'accès aux services de santé et d'éducation des enfants des ménages les plus pauvres dans les départements

participants. Les potentiels bénéficiaires du projet seront identifiés par un comité local et seront enregistrés dans le système d'information qui alimentera le registre social du système de filets sociaux. Ensuite, les administrateurs du programme évalueront les caractéristiques socio-économiques des ménages enregistrés pour préparer la liste des bénéficiaires des transferts monétaires ».

Exhortant les acteurs concernés à s'impliquer avec abnégation à la réussite du projet, la ministre Antoinette Dinga Dzondo a renchéri : « La mise en œuvre de ce projet très novateur ne peut être rendue possible que grâce à l'implication des communautés ici représentées par les chefs de quartiers et la société civile. Je profite donc de cette occasion pour vous inviter, chefs de quartier, membres de la société civile et agents sociaux, à

vous mobiliser par le biais des comités communautaires de ciblage qui seront mis en place sous l'encadrement de l'Institut national de la statistique (INS) et sous la vigilance des autorités de l'arrondissement pour signaler ceux qui autour de vous vivent dans la précarité ». Et la ministre d'ajouter : « Je dois attirer l'attention des uns et des autres sur le fait que la complaisance dans le ciblage des bénéficiaires ne nous permettra pas d'atteindre l'objectif qui est celui de la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité. C'est pourquoi les acteurs impliqués dans le ciblage doivent faire preuve du sens du devoir dans l'accomplissement de la tâche qui leur incombe ». Pour conclure, Antoinette Dinga Dzondo a déclaré : « Du bon ciblage dépendra la réussite de notre projet ».

Hervé Brice Mampouya

PIERRE LECHANTRE

« Créer une émulation entre les joueurs professionnels et les locaux »

La victoire des Diables Rouges contre la Guinée-Bissau dans un match sans enjeu, a relancé le débat sur la non convocation de certains joueurs dits cadres de l'équipe.

Au cours de la conférence de presse d'après match, Pierre Lechantre a indiqué que la porte restait ouverte pour eux. « Je ne suis pas fou. Je sais très bien qu'il faut encore aller voir à droite et à gauche ce qui peut nous renforcer. Là, on a fait une tentative qui était un peu risqué avec 80% des joueurs locaux. Mais la porte est fermée pour personne, en sachant que le match de l'Egypte ne sera pas le même que contre la Guinée-Bissau à partir du moment où il ne faut pas oublier qu'on a reçu une équipe de la Guinée-Bissau qui venait un peu démobiliser parce que sûre d'être qualifiée pour la CAN », a-t-il déclaré. Le sélectionneur des Diables rouges reste cependant convaincu à l'idée de créer une émulation entre les joueurs professionnels et les locaux, afin de rendre les

Diables Rouges plus compétitifs. « Je vous rassure s'il y a une opportunité de faire revenir quelques joueurs qui évoluent à l'extérieur, on les utilisera. Mais, je souhaite que, les joueurs qui viennent de l'extérieur, ne viennent plus en pays conquis, ne viennent plus comme des sénateurs en se disant bon, on arrive pour être titulaire à tous les coups. Les joueurs locaux ont aussi gagné. Ils vont prétendre à quelques choses maintenant. Et c'est intéressant. Parce que ça va créer une sorte d'émulation. C'est ce que je veux essayer de transformer », a-t-il souhaité.

Evoquant les chances du Congo dans les éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018, Pierre Lechantre a estimé que le Congo a son destin en main dans le groupe



Pierre Lechantre (à droite) lors de la conférence de presse d'après match (Adiac)

composé de l'Egypte, l'Ouganda et le Ghana, s'appuyant ainsi sur l'expérience du Togo en 2006. « Je vous rappelle qu'à l'époque, je suis entraîneur national du Mali et on avait reçu le Togo qui était venu nous battre 2-1. Et personne ne pensait que le Togo allait se qualifier pour la coupe du monde 2006. On peut rêver. Le rêve parfois n'est pas loin », a-t-il souligné.

Et de poursuivre : « il va falloir déjà, sur les deux premiers matches, prendre un

minimum de points voire 4 points, de façon à ce qu'après ces deux matches, on a pratiquement dix mois sans jouer de matches qualificatifs pour la Coupe du monde. Le Ghana c'est 10 mois après. On essaie de se faire un petit matelas contre l'Egypte et contre l'Ouganda. Et comme ça on travaille pendant huit ou dix mois avec une équipe qui aura une grosse envie d'aller vers les matches aller-retour contre le Ghana et après on peut tout espérer », a indiqué Pierre Lechantre.

Devant la presse, Pierre Lechantre a par ailleurs salué le bon comportement des joueurs locaux lors du stage qu'il a animé à Brazzaville. Selon lui, ces joueurs évoluant au pays ont été très réceptifs quant à son système de jeu qu'il souhaite appliquer pour les prochaines rencontres des Diables rouges. « Je cherchais déjà à le mettre en place lors de notre stage au Maroc mais il n'avait pas été accepté par les joueurs qui étaient en présence parce qu'ils voulaient jouer à leur façon. A partir de là, on a changé notre fusil d'épaule. On a fait un regroupement que vous avez vu avec de nombreux joueurs locaux qui, pendant 15 jours, ont été à l'écoute. J'ai fait l'un de mes meilleurs stages depuis bien longtemps, parce que tous les joueurs étaient réceptifs », a souligné le sélectionneur du onze national.

James Golden Eloué

DIABLES ROUGES

Une victoire pour rien

Ecartés de la course à la qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations après le faux pas de Nairobi, les Diables rouges ont toutefois terminé en beauté la phase éliminatoire.

Contre la Guinée-Bissau en match comptant pour la 6e journée, les Congolais l'ont emporté sur un score écriqué d'un but à zéro. Une victoire pour rien, dirait-on. Puisque le Congo deuxième du groupe E, échoue à une unité de la Guinée-Bissau qui disputera sa toute première CAN.

Mais qu'à cela ne tienne, Pierre Lechantre, a eu le bonheur de fêter à la fois, sa première victoire sur le banc des Diables rouges et aussi la première victoire à Kintélé du onze national. Les jeux étaient déjà faits quand le Congo chutait au Kenya (1-2) et que la Guinée-Bissau l'emportait face à la Zambie. Qualifiée pour la première fois à la CAN, la sélection bissau-guinéenne a effectué un voyage plutôt tranquille à Brazzaville.

La pression du résultat n'étant plus au rendez-vous, le sélectionneur des Diables rouges a donné la chance à la



Fodé Doré est aux anges après son but contre la Guinée Bissau (Adiac)

plupart des joueurs évoluant au pays de s'exprimer. L'appui de cinq joueurs évoluant à l'extérieur notamment: Fodé Doré; Jordan Massengo; Baudry Marvin; Prince Viny Ibara et Fabrice Ondama, tous titulaires lui a permis de renforcer son ossature. Cette équipe, à première vue diminuée, a bien au contraire réussi son examen de passage même s'il faut le reconnaître, la victoire a été

longue à se dessiner. Il fallait attendre la puissante frappe de Doré Fodé à la 74e minute sur une passe décisive de Jordan Massengo pour voir enfin les Diables rouges, version Pierre Lechantre, trouver la faille.

Mais avant ce but, les Diables rouges ont conclu de façon très désordonnée les occasions qui leur auraient permis de faire mieux. Imouélé Gampio sur un centre, trouvait Prince Viny Ibara au second

poteau. Mais la reprise de la tête de l'attaquant congolais fuyait le cadre à la 32e minute. Dans la minute qui suivait Fabrice Ondama se balade dans la défense Bissau-guinéenne avant d'enchaîner une frappe. Le gardien de la Guinée-Bissau était impérial sur sa tentative à la 35e minute.

A l'heure de jeu, Doré Fodé a lui aussi constaté le manque de réussite sur le précieux centre du latéral de la Jeu-

nesse sportive de Talangai. Le buteur des Diablotins saute sans pourtant couper la trajectoire du ballon. Il s'est rattrapé dans le dernier quart d'heure grâce à sa puissante frappe qui a laissé Jonas Asuedo Mendes, le gardien bissau-guinéen impuissant.

Le Congo l'emporte tout en regrettant la contre-performance du déplacement du Kenya comptant pour la 5e journée. Un nul aurait été suffisant pour passer devant la Guinée-Bissau et se qualifier pour la CAN 2017. Au classement final, la Guinée-Bissau reste première avec 10 points suivie du Congo (9 points) la Zambie (7 points) et le Kenya 5 points. Les 16 qualifiés pour la phase finale sont : le Gabon (pays organisateur), l'Algérie, le Burkina faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, le Ghana, la Guinée-Bissau, le Mali, le Maroc, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Sénégal, le Togo, la Tunisie et le Zimbabwe. Après avoir laissé filer cette chance, les Diables rouges vont devoir se concentrer sur les éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018.

J.G.E.